

**PROGRAMME DE FORMATION**

COMMENSALES Formation · 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre

Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

Une formation pour savoir reconnaître le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, réagir comme personne concernée, témoin ou manager, accueillir un signalement sans le minimiser et construire une prévention concrète dans l'équipe. Définitions du Code du travail, sanctions, référents et recours.

Public	Salariés, managers, membres de CSE, référents, ressources humaines, dirigeants de TPE et PME du secteur privé.
Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	7 heures en présentiel. Format de sensibilisation de 3 h 30 possible pour les salariés.
Effectif	4 à 12 participants recommandé.
Lieu et modalité	Présentiel, dans vos locaux (Landes et Nouvelle-Aquitaine).
Tarif	Dès 390 € HT par personne en inter · 1 250 € HT par groupe en intra (7 h)
Délai d'accès	Réponse sous 48 h ouvrées. Formation possible sous 2 à 4 semaines, selon vos disponibilités et notre calendrier.
Validation	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissement sexiste, conflit et exigence professionnelle.
- Connaître les obligations de l'employeur, les sanctions et le rôle des référents.
- Réagir de façon adaptée comme personne concernée, témoin ou manager.
- Accueillir un signalement sans minimiser ni juger, et rédiger une synthèse factuelle.
- Construire des actions de prévention et prévenir les représailles.

Programme détaillé

MODULE 1 — COMPRENDRE ET DISTINGUER

- Rôles et responsabilités ; harcèlement moral ; harcèlement sexuel et agissements sexistes ; sanctions

MODULE 2 — REPÉRER LES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES

- Conflit, exigence ou violence ; signaux d'alerte sans diagnostic ; contextes de banalisation

MODULE 3 — SAVOIR RÉAGIR

- Personne concernée, témoin, manager ; référents et recours externes

MODULE 4 — ACCUEILLIR UNE PAROLE

- Écoute, synthèse factuelle, confidentialité, suites du signalement

MODULE 5 — ORGANISER LA PRÉVENTION

- Règles connues, action sur l'organisation, suivi et prévention des représailles

MODULE 6 — CAS PRATIQUES CORRIGÉS ET PLAN D'ACTION

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active à partir de situations fictives : analyse de cas, mises en situation d'écoute, rédaction de synthèses, construction d'un plan d'action. Aucun récit personnel n'est demandé devant le groupe.

Évaluation et validation

Quiz de connaissances (80 %), cas pratiques corrigés par le formateur et plan d'action personnel.

Formation de sensibilisation, non certifiante. Attestation de fin de formation. Elle ne vaut ni désignation comme référent ni habilitation à conduire une enquête.

École en ligne

Inclus : accès à l'école en ligne COMMENSALES pour préparer et réviser (cours, quiz corrigés, fiches), avec narrateur et loupe. Il complète le présentiel, il ne le remplace pas.

Financement

Tarifs HT, sans frais de déplacement à moins de 40 km de Labouheyre (au-delà : sur devis). Nous vous aidons à préparer votre demande de prise en charge (OPCO, France Travail...).

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez votre besoin avant la formation, nous étudions ensemble les adaptations (rythme, supports, lieu, matériel). L'école en ligne propose un narrateur, une loupe jusqu'à 200 % et un mode de lecture facilitée. Référent handicap : Antonio Dominguez, formation@commensales.fr, 07 71 59 66 26.

Références

Code du travail : L1152-1 à L1152-6, L1153-1 à L1153-6, L1142-2-1, L2314-1. Code pénal : articles 222-33 et 222-33-2. Défenseur des droits, décision-cadre 2025-019. INRS.

Contact et inscription

COMMENSALES Formation — 46 rue Marc Mougneres, 40210 Labouheyre
formation@commensales.fr · 07 71 59 66 26 · Référent handicap : Antonio Dominguez

Programme à jour au 11/10/2026. Les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, nombre de participants) sont précisées dans la proposition ou la convention de formation.